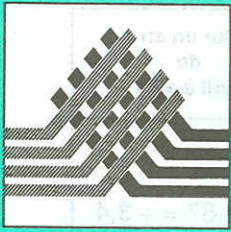


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 221 - Mai 1991

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1^{er} avril 1991

- **La durée hebdomadaire effective du travail** est stable par rapport à celle enregistrée début janvier 1991. Elle s'établit à 38,96 heures pour l'ensemble des salariés, à 39,09 heures pour les ouvriers et 38,84 heures pour les non-ouvriers.
- **Les effectifs salariés** augmentent de 0,1% dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier trimestre 1991. Sur les douze derniers mois, la hausse des effectifs est de 1,1%.
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier** progresse de +1,0% au cours du premier trimestre 1991; ceci porte son augmentation depuis avril 1990 à +4,4%. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix de +3,2% d'avril 1990 à avril 1991, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier se serait élevé de +1,2% au cours de cette période.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

